

COMPTE RENDU CTL DU JEUDI 26 NOVEMBRE 2020 ET DU JEUDI 03 DECEMBRE

Ces 2 CTL se sont tenus en audioconférence, malgré l'importance des débats et des enjeux. Cela démontre à quel point notre administration nous considère... un dialogue social tronqué et entaché de ricanements...

L'ordre du jour de ce CTL est le suivant :

- Approbation des PV des CTL des 23 juin et 03 juillet 2020
- Harmonisation des horaires d'ouverture au public du CDIF de St Jean et Barberaz
- Fusion des secteurs d'assiette 2 et 3 avec le secteur 1 au 1^{er} janvier 2021 SIP Chambéry
- Opérations NRP au 1^{er} janvier 2021 :
 - 4.1 : transfert du recouvrement de l'impôt des 14 trésoreries mixtes vers les SIP de rattachement
 - 4.2 : renforcement du SIE Chambéry avec regroupement de la partie SIE Aix-les-Bains et création d'une antenne à St Jean de Maurienne
 - 4.3 : renforcement du SIP Chambéry avec création d'une antenne à Aix-les-Bains
 - 4.4 : création du SGC d'Albertville regroupant les trésoreries d'Albertville, Beaufort et Ugine
 - 4.5 : création du SGC Chambéry (phase 1) regroupant la trésorerie de Chambéry Municipale et la trésorerie du Chatelard
 - 4.6 : mise en place de 2 conseillers aux décideurs locaux (CDL)
- Questions diverses

I. Harmonisation des horaires d'ouverture au public du CDIF de St Jean et Barberaz

Le CDIF de Barberaz sera dorénavant ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. Tous les après-midi le service sera fermé au public.

Vote : **FO DGFIP 73 et CFDT-CFTC POUR – SOLIDAIRES ABSTENTION**

FO DGFIP 73 vote POUR dans l'intérêt des agents.

Le CDIF de St Jean de Maurienne sera dorénavant ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Les mercredi le service sera fermé au public.

Vote : **FO DGFIP 73 – SOLIDAIRES – CFDT-CFTC CONTRE**

FO DGFIP 73 vote CONTRE au vu du résultat du sondage des agents, à savoir 7 CONTRE, 3 POUR et 3 ABSTENTION.

II. Fusion des secteurs d'assiette 2 et 3 avec le secteur 1 au 1er janvier 2021 SIP Chambéry

Effectif actuel : 14B et 27 C pour le SIP de Chambéry. 3 secteurs d'assiette dont les effectifs sont de 4B et 15C (hors pôle recouvrement, pôle transverse, équipe foncière et accueil).

Dans les faits, les contrôleurs assurent la gestion des secteurs d'assiette encadrés par un inspecteur.

La nouvelle organisation n'emporte pas de changement pour le personnel, tous grades confondus, hormis ce qui concerne le pilotage des missions. Une réflexion est en cours...

La Direction prévoit que les 5 contrôleurs ont vocation à être encadrant... Chercher l'erreur y a-t-il un emploi fictif, puisqu'au départ il n'y a que 4B en secteur d'assiette ?

Sauf orage violent, cette réorganisation est prévue au 1^{er} janvier 2021.

Vote : **FO DGFIP 73** – **SOLIDAIRES CONTRE**
CFDT-CFTC **POUR**

III. Opérations NRP au 1er janvier 2021 :

1 : Transfert du recouvrement de l'impôt des 14 trésoreries mixtes vers les SIP de rattachement :

Le projet de nouveau réseau de proximité de la DDFIP de la Savoie prévoit de transférer au 1er janvier 2021 le recouvrement de l'impôt actuellement assuré par 14 trésoreries mixtes à leur SIP de rattachement (territorialement compétents pour l'assiette de l'impôt).

La trésorerie de Beaufort sera rattachée au SIP d'Albertville.

Les 7 trésoreries du bassin chambérien (Challes-Les-Eaux, La Motte-Servolex, Le Châtelard, les Echelles, Montmélian, Pont-de-Beauvoisin, Yenne) seront rattachées au SIP de Chambéry.

Les 3 trésoreries mixtes de la Haute Tarentaise (Aime-La-Plagne, Bourg-Saint-Maurice et Bozel) seront rattachées au SIP de Moûtiers.

Les 3 trésoreries de la Maurienne (Val-d'Arc, La Chambre et Val-Cenis) seront rattachées au SIP de Saint-Jean-de-Maurienne.

INFOS au SIP de CHAMBERY potentiel 3 arrivées : 2C 1B.... **Mercato de l'hiver 2 arrivées C uniquement.** Le cadre B a-t-il disparu ou déjà acté dans les suppressions d'emplois au 1^{er} janvier 2021...



L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) souligne ses recommandations avec importance au projet. Il regrette que le dossier n'indique pas clairement les transferts d'emplois (le dossier laissant supposer que certains emplois seraient transférés de Challes-les-Eaux et de Yenne). Seuls les emplois implantés dans les SIP sont connus. Le dossier n'indique aucun élément relatif à la modification des conditions de travail. Pour information la Haute-Savoie et l'Isère ont présenté un dossier par Trésorerie pour le transfert du recouvrement de l'impôt, ce qui semble mieux correspondre aux directives ministérielles en la matière.

Le Docteur VEYRAT rejoint les propos de l'ISST, en soulignant **les risques psychosociaux**, qu'elle a noté de par ses fonctions, dans cette crise sanitaire que nous traversons, et subissons de plein fouet.

2 : renforcement du SIE Chambéry avec regroupement de la partie SIE Aix-les-Bains et création d'une antenne à St Jean de Maurienne :

Dans le cadre du nouveau réseau de proximité, il est décidé de regrouper les services des impôts des entreprises d'Aix-les-Bains, de Saint-Jean-de-Maurienne et de Chambéry à compter du 1er janvier 2021.

Le SIE fusionné sera implanté à Chambéry avec création d'une antenne pérenne au CFP de Saint- Jean-de-Maurienne.

Ce regroupement doit permettre à l'encadrement de mieux répartir les tâches de gestion au sein d'un service plus étoffé, d'améliorer le service rendu aux professionnels et garantir un plus grand confort pour les agents.

Par ailleurs, la création d'une antenne sur le site de Saint-Jean-de-Maurienne répond à une exigence, celle de maintenir un accueil des professionnels en Maurienne. L'éloignement géographique et les spécificités socio-économiques justifient le maintien de cette antenne. Elle permet également de réduire la mobilité non souhaitée des agents et d'éviter ainsi, grâce aux potentialités du travail à distance, un éloignement par rapport à leurs résidences personnelles.

Les effectifs concernés par ce déménagement sont présentés ci-après.

Effectifs implantés (TAGERFIP au 01/01/2020)					
	A+	A	B	C	Total
Equipe SIE AIX-LES-BAINS	2	1	9	6	18
Equipe SIE SAINT-JEAN-DE MAURIENNE	1	1	9	3	14
Total	3	2	18	9	32

Effectifs après réorganisation					
	A+	A	B	C	Total
SIE CHAMBERY	2	3	27	14	46
Antenne SIE CHAMBERY à SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE		1	9	3	13
Total	2	4	36	17	59

Sans connaître le nombre d'effectifs implantés (TAGERFIP au 01/01/2020) de Chambéry, comment vérifier que l'ensemble des effectifs du SIE d'AIX-les-Bains est maintenu !!!

Agents concernés par la réorganisation (situation projetée à la date de la réorganisation)					
	A+	A	B	C	Total
SIE Aix-les-Bains		1	7	4	12
Total		1	7	4	12

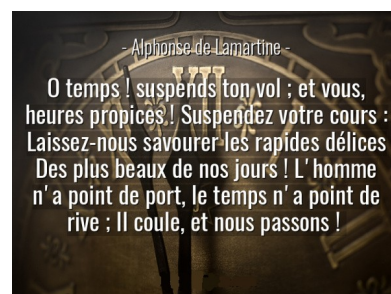
Le tableau des agents concernés par la réorganisation est éloquent !!! L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail le souligne d'ailleurs, comment passons nous de 18 agents au 01/01/2020 à 12 agents !!!!

Alphonse de Lamartine n'aurait pas fait mieux...

O temps suspend ton vol...

On veut noyer le poisson dans le lac...

... ou les agents peut-être !!!



3 : renforcement du SIP Chambéry avec création d'une antenne à Aix-les-Bains :

Dans le cadre du nouveau réseau de proximité, il est décidé de regrouper les services des impôts des particuliers d'Aix-les-Bains et de Chambéry à compter du 1er janvier 2021.

Le SIP fusionné sera implanté à Chambéry avec création d'une antenne pérenne au CFP d'Aix-les-Bains.

Ce regroupement vise à renforcer les services de la gestion fiscale pour leur permettre de mieux assurer leurs tâches de gestion et garantir un plus grand confort pour les agents.

La création d'une antenne sur le site d'Aix-les-Bains répond à une exigence, celle de maintenir un accueil des usagers particuliers au CFP d'Aix-les-Bains pour l'ensemble du bassin aixois, compte tenu de la sociologie spécifique des redevables de ce secteur géographique.

Chaque année, le SIP d'Aix-les-Bains reçoit un nombre très significatif d'usagers pendant les deux campagnes : campagne déclarative et campagne des avis.

A titre d'exemple, en 2019, le SIP d'Aix-les-Bains a reçu plus de 12 700 usagers, soit 16 % du total d'usagers reçus sur l'ensemble du département pendant les deux campagnes. La campagne déclarative de 2020 ayant eu lieu dans un contexte de crise sanitaire, l'accueil à distance a été privilégié et l'accueil au guichet limité, les données d'accueil physique ne sont pas donc pas significatives par rapport à celles de 2019.

Effectifs implantés (TAGERFIP au 01/01/2020)					
	A+	A	B	C	Total
Equipe SIP AIX-LES-BAINS		1	6	8	15
Total	0	1	6	8	15
Effectifs après réorganisation					
	A+	A	B	C	Total
Antenne SIP CHAMBERY à AIX-LES-BAINS		1	6	8	15
Total	0	1	6	8	15

NB : Ces transferts d'emploi sont envisagés sous réserve des dispositions à venir du PLFE 2021

FO DGFIP 73 vous alerte... Pas de suppression actuellement prévue sur l'antenne d'Aix-les-Bains, MAIS sous réserve des dispositions à venir du PLFE 2021...

Aïe, aïe, aïe, aïe, aïe...

Rappel : quid une antenne ?? Élément dépendant d'un organisme, d'un établissement principal et qui est détaché par lui à l'extérieur afin de le représenter, de le renseigner.
Pérenne : qui dure longtemps ou depuis longtemps



FO DGFIP 73 ose espérer que les termes employés correspondront à la définition du **LAROUSSE....**

4 : création du SGC d'Albertville regroupant les trésoreries d'Albertville, Beaufort et Ugine :

Le SGC d'Albertville couvrira donc tout le périmètre géographique de la communauté d'agglomération d'Arlysère soit 39 communes, 40 collectivités (137 budgets). Cette création entraînera la fermeture des trésoreries de Beaufort (structure de deux agents : 1 cadre B et un A+) et d'Ugine (quatre agents : 2 cadres B, 1C et un A+).

Pour rappel, la fermeture de la trésorerie de Beaufort avait été proposée dans le cadre des opérations portant sur le projet d'adaptation des structures et du réseau (ASR) au 1er janvier 2019.

En parallèle aux activités de gestion qui seront mutualisées au sein du service de gestion comptable d'Albertville, un poste de Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) sera mis en place dans le cadre de la création du SGC. Ce dernier sera chargé d'apporter un conseil aux élus (EPCI et communes) en matière fiscale, financière, budgétaire et comptable.

En matière d'accueil du public, cette mission continuera d'être exercée par le SGC, mais aussi au sein des maisons de services au public (MSAP) de Flumet et de Beaufort (labellisation France Services en cours).

Enfin dans le cadre de la suppression progressive des opérations en numéraire aux guichets de la DGFIP, le paiement de proximité a été mis en place depuis le 28/07/2020 et se traduit sur le ressort géographique du SGC d'Albertville par 6 points de paiement de proximité situés à Albertville, La Bathie, Beaufort, Ugine (2) et Frontenex.

Cependant, afin de permettre notamment au tribunal judiciaire d'Albertville de déposer les scellés judiciaires, une caisse sera conservée au sein du SGC.

La création du SGC ne changera pas la nature des missions réalisées par les agents actuellement en poste comptable. Le degré de spécialisation sur les tâches et la ligne hiérarchique sont susceptibles de changer.



L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail souligne que plusieurs services vont fusionner. Ces opérations vont nécessiter un très gros travail de management de proximité pour permettre la cohésion d'équipes plus étoffées (intégration de nouveaux agents dans des équipes déjà en place) en réalisant dans le même temps des travaux métier. Ce chantier s'annonce particulièrement délicat. En effet, le NRP étant une « opération à tiroir » les travaux de création des collectifs et d'organisation du travail devront s'échelonner sur plusieurs années pour certains services. Il est recommandé un appui métier fort auprès des services et des encadrants, et une formation adéquate au management, et un appui sans faille des RH aux responsables et adjoints.

FO DGFIP 73 est dubitatif sur le travail à accomplir !!

Effectifs implantés (TAGERFIP au 01/01/2020)					
	A+	A	B	C	Total
Trésorerie BEAUFORT	1		1		2
Trésorerie UGINE	1		2	1	4
Total	2	0	3	1	6
Effectifs après réorganisation					
	A+	A	B	C	Total
SGC ALBERTVILLE	2	1	9	5	17
Total	2	1	9	5	17
CDL	1				1

NB : Ces transferts d'emploi sont envisagés sous réserve des dispositions à venir du PLFE 2021

La Direction omet, certainement volontairement, de communiquer les effectifs implantés à la Trésorerie d'Albertville avant réorganisation. **FO DGFIP 73** vous les donne effectifs relevés sur l'annuaire ULYSSE 73 le 02/12/2020) :

Effectifs implantés (TAGERFIP au 01/01/2020)					
	A+	A	B	C	Total
Trésorerie ALBERTVILLE	1	1	6	5	13

Nous vous anticipons, et annonçons la suppression d'un cadre C, sauf arbitrage de dernière minute...

5 : création du SGC Chambéry (phase 1) regroupant la trésorerie du Chatelard :

L'implantation actuelle du service impacté par la création du SGC de Chambéry au 01/01/2020 est la suivante :

La trésorerie du Châtelard assure la gestion de l'ensemble des collectivités de son ressort financier à savoir les communes de Aillon-le-Jeune, Aillon-le-Vieux, Arith, Bellecombe-en-Bauges, Le Châtelard, Doucy-en-Bauges, École, La Compote, Jarsy, Lescheraines, Le Noyer, La Motte-en-Bauges, Sainte-Reine, Saint-François-de-Sales, et les syndicats intercommunaux : Syndicat aménagement du Chéran, SIVU enfance jeunesse des Bauges, Sivos groupe scolaire hautes Bauges, ASYMIX Parc naturel des Bauges, AFP Cols Bornette et Golet, soit 14 collectivités et 31 budgets (BP et BA).

La trésorerie assure également la gestion de 36 régies (recettes et avances).

Au 30/06/2020, 180 payes sont comptabilisées et contrôlées par la trésorerie.

Dans le cadre de la création du SGC de Chambéry et de la fermeture de la trésorerie du Châtelard, la mission de recouvrement de l'impôt exercée par cette dernière sera transférée au 1er janvier 2021 au SIP de Chambéry.

À noter que depuis le 1er janvier 2017 et la fusion de l' EPCI Coeur des Bauges, au sein de la CA Chambéry Métropole géré par la trésorerie de Chambéry municipale, la trésorerie du Châtelard ne gère plus de structure intercommunale.

Cette fusion s'est accompagnée d'un certain nombre de transferts de compétence des communes vers l'EPCI et donc de la trésorerie du Châtelard vers celle de Chambéry municipale: les transferts des compétences eau, assainissement, transport et ordures ménagères des communes vers Chambéry Métropole ont déjà été mis en oeuvre depuis le 1er janvier 2017.

Le SGC de Chambéry couvrira, à terme, le périmètre géographique de la communauté d'agglomération de Grand Chambéry (38 communes). La première étape de la création du SGC concerne la fermeture de la trésorerie du Châtelard, structure de deux agents : 1 cadre C et un A+. Pour rappel, la fermeture de la trésorerie du Châtelard avait été proposée dans le cadre des opérations portant sur le projet d'adaptation des structures et du réseau (ASR) au 1er janvier 2019.

En parallèle aux activités de gestion qui seront mutualisées au sein du service de gestion comptable de Chambéry, un poste de Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) sera mis en place dans le cadre de la création du SGC. Ce dernier sera chargé d'apporter un conseil aux élus (EPCI et communes) en matière fiscale, financière, budgétaire et comptable.

En matière d'accueil du public, cette mission sera exercée par le SGC, mais aussi au sein des maisons de services au public (MSAP) de Lescheraines et du Châtelard (labellisées France Services au 01/09/2020).

Enfin dans le cadre de la suppression progressive des opérations en numéraire aux guichets de la DGFIP, le paiement de proximité a été mis en place depuis le 28/07/2020 et se traduit sur le ressort géographique du SGC de Chambéry par 9 points de paiement de proximité situés dans l'agglomération chambérienne.

Un point de paiement de proximité supplémentaire situé sur la commune de Lescheraines a été sollicité auprès de la Délégation interrégionale début septembre.

Effectifs implantés (TAGERFIP au 01/01/2020)					
	A+	A	B	C	Total
Trésorerie BEAUFORT	1		1		2
Trésorerie UGINE	1		2	1	4
Total	2	0	3	1	6
Effectifs après réorganisation					
	A+	A	B	C	Total
SGC ALBERTVILLE	2	1	9	5	17
Total	2	1	9	5	17
CDL	1				1

NB : Ces transferts d'emploi sont envisagés sous réserve des dispositions à venir du PLFE 2021

Les effectifs concernés par ce déménagement sont présentés ci-après.

Effectifs implantés (TAGERFIP au 01/01/2020)					
	A+	A	B	C	Total
Trésorerie LE CHATELARD	1			1	2
Total	1	0	0	1	2
Effectifs après réorganisation					
	A+	A	B	C	Total
SGC CHAMBERY	1	2	8	6	17
Total	1	2	8	6	17
CDL	1				1

NB : ces transferts d'emplois sont envisagés sous réserves des dispositions à venir du PLFE 2021

La Direction omet, certainement volontairement, de communiquer les effectifs implantés à la Trésorerie TPM Chambery avant réorganisation. **FO DGFIP 73** vous les donne effectifs relevés sur l'annuaire ULYSSE 73 le 02/12/2020) :

Effectifs implantés (TAGERFIP au 01/01/2020)					
	A+	A	B	C	Total
Trésorerie TPM CHAMBERY	1	2	9	6	18

Nous vous anticipons, et annonçons la suppression d'un cadre B, sauf arbitrage de dernière minute ou départ en retraite non remplacé...

6 : mise en place de conseillers aux décideurs locaux (CDL) :

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) demande une attention particulière dans la durée sur la constitution des collectifs (nombre d'adjoints, organigramme fonctionnel, répartition de la charge de travail, remontée d'informations, régulation dès l'apparition des 1ères tensions) et aux liens fonctionnels entre le SGC et le CDL. Enfin, les temps de déplacement des chefs de service (ou CDL) devront aussi être évalués afin de préserver leur santé physique et mentale.

Le Conseiller des Collectivités Locales (CDL) est un cadre administratif isolé qui n'a aucun rapport avec les usagers et n'assure aucune tâche de gestion. Officiellement interlocuteur privilégié des ordonnateurs, il sera chargé d'apporter son expertise au quotidien en matière de conseil financier et fiscal aux collectivités.

En réalité, **n'étant plus comptable public** il pourra, dans les faits être contredit par l'interprétation et le traitement que fera le SGC de ses dossiers.

Son champ d'intervention géographique sera plus réduit que celui du service de gestion comptable.



Sur l'ensemble des 6 points du NRP :

VOTE UNANIME DES OS PRÉSENTES : CONTRE !!!!

IV. Questions diverses :

1. Conséquences du NRP sur la gestion des EDR ?

Pour la Savoie les EDR sont un appui qui permet de répondre et de coller au mieux auprès des effectifs, depuis le 1/09/2020 les EDR possède un pilotage rattaché au GRH afin de répondre aux demandes des différents services du département....

NB : Les Agents de l'EDR sont aussi impactés par ces mesures de restructuration. En effet, les agents ont pour affectation administrative la structure la plus proche de leur résidence familiale. La résidence administrative dont ils dépendent sert de référence pour le calcul des frais de déplacement. Or pour certains collègues, la structure comptable de la résidence administrative dont ils dépendent ferme.

2. SIE

CF tract mis en ligne sur le site <https://www.fo-dgfip-sd.fr/073> , article sur la mort annoncée des SIE.....Il est prévu la création sur la période 2021/2024 de 10 centres de contact des professionnels d'une taille d'environ 35 à 50 agents, qui prendront en charge l'accueil à distance de l'ensemble des SIE du ou des départements pour lesquels ils seront géographiquement compétents.

Première étape..... 350 à 500 postes supprimés dans les SIE en 3 ans !!!

Ces 10 centres couvriront en 2024 environ 45 % de la population nationale des usagers professionnelles. Au-delà une couverture nationale est envisagée.

Maintenant que les SIE ont fait depuis plusieurs années un lourd travail avec les « moyens du bord », et en plus de leurs tâches courantes, pour aider tous les professionnels à créer leur compte et à l'utiliser, on juge qu'il faut des outils, et on enlève **cette mission !!!**

3. Dialogue Social : modalités pendant le confinement

Le présentiel doit être réduit au strict minimum comme le Dialogue Social....On veut museler les représentants du Personnel dans un contexte de crise sanitaire...

4. Demande au Directeur d'une réunion informelle sur le mouvement de mutation dans le cadre du NRP

La réunion informelle n'existe pas dans ce département...Pas de « CAP Bis » dicit le Président du CTL.

Informations pour la situation des agents affectés par les opérations du NRP :

a) Pouvez-vous confirmer que dans le cas d'une antenne pérenne de SIE (ou de SIP) suite à la scission d'un SIP/SIE, les Agents de cette antenne sont forcément ALD dans l'attente du prochain mouvement local, même si on ne touche pas aux emplois implantés dans le prochain exercice emplois 2021 : **OUI**

b) Pour Saint Jean de Maurienne, les agents du SIP restant suite à la scission, le SIE devenant une antenne du SIE CHAMBERY, le SIP demeurant sur place en tant que SIP de plein exercice ?

Il suffira de procéder à une régularisation de l'affectation des agents concernés qui ne seront plus affectés SIP/SIE mais SIP. Le délai d'obtention du changement d'affectation peut être supérieur à 8 mois, comme ça a été le cas au SPFE... L'anticipation n'étant pas le fort de notre Direction...

Attention, tout est à prendre en considération pour formuler les choix les plus pertinents adaptés à votre situation :

- [prime de mobilité géographique](#) (ou PRS, [simulateur ici](#))
- [prime de mobilité fonctionnelle](#) (selon le nombre de jours de formation suivis)
- nombre de jours de télétravail à négocier au préalable
- régime indemnitaire potentiel (ex : Équipe Départementale d'Accueil, mais l'information ne sera connue que vers le 10/12 suite à la tenue d'un GT national)
- frais de déplacements potentiels (encore beaucoup d'incertitudes car la direction ne sait pas si un accueil de proximité ou une MFS pourra servir de résidence administrative, laquelle sert pourtant de base au calcul des frais de déplacement des équipes mobiles !!!)

Bref, le choix est mal éclairé, dans des délais ultra contraints, sans vision claire de l'avenir des services.

La décision prise sera unilatérale, sans CAP, sans connaissance de l'instruction mutation des mouvements de 2021 non plus.



5. Problème de lenteur informatique

La direction est consciente de nos difficultés et a alerté la Direction Générale des dysfonctionnements et lenteurs informatiques : applications réseau, e-contact, hélios, chorus... Le sujet concerne principalement la Direction Générale.... On essaie de remédier au plus vite ces dysfonctionnements !!!

6. Faire face aux défis de la transformation (livret manager)

Aucune surprise nous devons évoluer, le monde change, il faut s'adapter... Cartographie des acteurs :

- **ENGAGÉS/CONSTRUCTIFS** : S'appuyer sur eux, leur donner de la reconnaissance, du temps
- **PASSIFS/DÉCHIRÉS/HÉSITANTS** : Essayer d'en faire des Alliés, ne pas s'en faire des Opposants
- **OPPOSANTS/IRRÉDUCTIBLES** : Essayer de les convaincre. Si cela ne marche pas, ne pas s'épuiser.

Télétravail

Il est maintenu jusqu'à nouvel ordre pour faire face à la crise.

259 collègues en télétravail, dont 48 non utilisés.... Cherchez l'erreur !!!

Contractuels

La loi de transformation de la fonction publique du 06 août 2019 instaure la possibilité de recrutement de contractuels en lieu et place d'agents titulaires.

La Direction a engagé un recrutement de contractuels :

3 cadres C : 1 en Direction GRH, 1 au SPFE, 1 au SIP de Moutiers

FO DGFIP 73 hostile à cette loi, a dénoncé ce style de recrutement, car en interne, la Direction a la possibilité de muter des agents, ainsi que la précarisation de ces emplois (contrat de 3 ans renouvelable une fois, sans perspective de carrière).

De plus, ce type de recrutement compte parmi les effectifs du département, les agents extérieurs au département risquent de ne pas pouvoir rentrer !!! Ce sont autant d'emplois qui seront fermés !!